

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor III (2PS1313)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Equivalences		Voir ci-dessous	
Pilier B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	9

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne, Semestre Printemps

Equipe enseignante

Antti Rajala (coordinateur)
Léonie Liechti
Martín Vergara Wilson

Contenu

Le « mémoire de BA » consiste en une série de séances de séminaires ayant pour but d'accompagner l'étudiant.e dans une recherche pouvant déboucher à choix sur:

- Un mémoire empirique : un état des lieux critique de la recherche actuelle dans une thématique choisie, un cadrage théorique, une problématisation, accompagnée d'une courte recherche empirique de type exploratoire (par ex. deux à quatre entretiens, une observation fine, une expérience, ...), une analyse des données recueillies et une brève discussion ;
- Un mémoire théorique : une analyse approfondie de la littérature autour d'une thématique choisie dans des textes classiques en psychologie et éducation et/ou dans la littérature récente et actuelle, comprenant un état des lieux de la problématique, et accompagnée d'un développement et d'une discussion critique.

Forme de l'évaluation

Rédaction d'un mémoire de BA aux normes APA (7ème éd.), d'une longueur de 12'000 à 15'000 mots, défense orale de 20 minutes en session (l'étudiant.e. se présente 20 minutes avant l'horaire de son examen afin de préparer son examen oral, soit sa réponse à une question qui lui est soumise pour l'occasion).

Dates et modalités de remise des mémoires de BA :

Pour la session de juin 2026, les dates limites de dépôt :

- Version électronique, déposée sur Moodle : au plus tard le 18.05.2026, jusqu'à 23h59.
- Version papier, en deux exemplaires : au plus tard le mardi 19.05.2026 à midi. Les versions imprimées sont à déposer à l'attention de l'enseignant.e, soit au secrétariat de l'Institut de psychologie et éducation, soit dans le casier de l'Institut de psychologie et éducation (à l'entrée principale du bâtiment FLSH), aux heures d'ouverture.

Pour la session d'août 2026 :

- Version électronique : le 4 août 2026 (jusqu'à 23h59)
- Versions imprimées : au plus tard le 5 août 2026 (jusqu'à midi), suivant les mêmes modalités que pour la session précédente.

Pour la session de février 2027 : 8 jours avant le début de la période d'examens, suivant les mêmes modalités que pour les sessions précédentes.

Pour chaque session d'examens, la non-remise du mémoire de BA, sans justificatif valable (soit un certificat médical valide) dans les délais impartis, entraîne un échec et l'étudiant.e ne peut donc pas se présenter à l'examen oral. Toute absence non justifiée entraîne un échec, et il est du ressort de l'étudiant.e d'annoncer et justifier son absence.

Utilisation de l'intelligence artificielle (IA)

Les étudiant.e-s doivent joindre à tous leurs travaux écrits (y compris le mémoire) une déclaration concernant l'usage de l'IA, en plus de la déclaration sur l'honneur.

Les modalités et directives sont disponibles ici :

https://www.unine.ch/maps/wp-content/uploads/sites/96/251202_Directives_IA_LAPS.pdf

Attention : L'absence de déclaration concernant l'usage de l'IA entraîne le report du travail en deuxième tentative.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor III (2PS1313)

Modalités de rattrapage

En cas d'échec à la première tentative, le mémoire écrit devra être retravaillé sur la base des commentaires de l'enseignant-e et de l'expert-e, et soumis à nouveau dans le délai correspondant à la deuxième tentative. L'étudiant.e se présente donc une seconde fois à l'examen oral.

Documentation

Lectures obligatoires du BA ; puis bibliographie individuelle

Pré-requis

Etre en dernière année de BA en psychologie et éducation

Forme de l'enseignement

Les étudiant.e.s sont réparti.e.s en quatre groupes d'une quinzaine de personnes, en s'inscrivant en ligne sur un lien transmis par l'équipe enseignante.

Le séminaire Mémoire de BA est organisé en sept séances réparties sur deux semestres (en sus d'une séance sur la recherche documentaire en psychologie et éducation).

La première séance a lieu la semaine du 22 septembre. Les dates suivantes seront annoncées à cette occasion, ainsi que sur moodle.

Sauf mesures exceptionnelles annoncées par la Faculté des lettres et sciences humaines, les séminaires et les examens ont lieu en présentiel. Les séminaires ne sont pas disponibles en ligne (ni en direct, ni en différé).

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Rédiger un travail écrit, respectant les normes formelles d'écriture et de remise dans les délais impartis
- Défendre et de manière synthétique son travail
- Mettre en place de manière autonome (mais encadrée) une courte recherche sur la question ou problématique choisie
- Sélectionner une bibliographie pertinente pour pouvoir couvrir la thématique choisie
- Développer une vue d'ensemble des champs de connaissances et des compétences acquises dans le domaine
- Réviser les connaissances acquises durant le BA de psychologie et éducation
- Définir une question ou une problématique pertinente dans le champ de la psychologie et de l'éducation

Compétences transférables

- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique
- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique
- Gérer des projets